



**DANS CE
NUMÉRO :**

Sorties 1
grand prix de
PAU et le
Mans classic

Prochaines 2
Sorties
AVAR

Du nouveau 4
pour l'attestation FFVE

Gazette AVAR n°31

03/02/2023

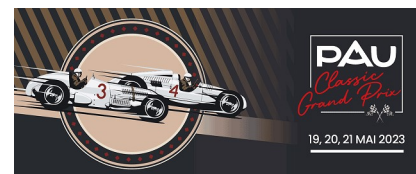
Compte-rendu de la réunion du 02/02/2023

Présents : Jean-Pierre JASMIN, Maurice MORIN, Serge MOULINS, Jacques SASTRE, Robert RIGUAL, René PIETRANTUNO, Jean-Jacques SOLANO, Philippe GUILLEMAT, Jean-Pierre COUDERC, Paul SALY, Yves-Marie BACLE

Excusés : Jean-Michel FERRIER, Christian AURIACH, Robert DELCOR, Dominique BRUCHET, Vincent BOCQUET, Bruno TORRES, Sébastien SALY, Jean-Rafaël BARNEOUD, Maryse SIEGEL

Grand prix de PAU (du 18 au 21 mai)

Il y a 12 inscrits pour la sortie organisée par le club au grand prix de PAU (19, 20 et 21 mai) avec un départ le 18 mai par la route des cols des Pyrénées et un retour le 21 mai. Il reste encore quelques places de disponibles



Pour ceux qui veulent participer à ce séjour, merci de s'inscrire directement auprès de Dominique BRUCHET (mail elevenbruchet@gmail.com ou tel 06 22 96 78 68) très rapidement en lui fournissant la marque et le type de véhicule, le n° d'immatriculation, votre compagnie d'assurance et votre n° de contrat (pour accès au parking club)

LE MANS CLASSIC (29 juin au 3 juillet)

Le club organise un séjour pour assister à LE MANS CLASSIC. Dominique BRUCHET participera à cette épreuve sur une Mini MARCOS.

Il y a encore une possibilité pour quelques places

Pour ceux qui veulent participer à ce séjour, merci de prendre contact auprès de Paul SALY (mail domipaulsaly@gmail.com ou tel 06 09 53 49



Les prochaines sorties AVAR

Rassemblement au Carré d'or le 5 Février

Comme tous les premiers dimanches du mois, nous serons heureux de vous accueillir au rassemblement mensuel du Carré D'or le dimanche 5 février prochain.

Dimanche 19 février

La sortie sur Narbonne ayant été annulée pour cause de Carnaval de Narbonne, une sortie « découverte » sera donc organisée le dimanche 19 février.

Pour ceux désirant venir participer à cette sortie, merci de vous inscrire impérativement avant le 12 février 2023 par mail (clubavar66@gmail.com) ou auprès du secrétaire (Yves-Marie BACLE 0613384785) ou du président Paul SALY (0609534926)

Mercredi 1er Mars : Soirée nouveaux arrivants

Afin d'accueillir les nouveaux arrivants de 2023, nous ferons une soirée « apéro-dinatoire » le mercredi 1er Mars au CPR à CANET suivi d'une réunion du club.

Journée expertise (mars 2023)

Le club AVAR souhaite organiser une journée d'expertise le 15 mars 2023 pour les véhicules anciens des adhérents du club AVAR. L'expertise d'un véhicule ancien permet de mieux négocier la vente, et d'avoir une base de remboursement par les assurances en cas d'accident.

Les adhérents intéressés par une expertise doivent se faire connaître en adressant un mail à clubavar66@gmail.com en indiquant le nombre de véhicules, ainsi que la marque et le modèle. Il faut un minimum de 10 véhicules pour organiser cette expertise qui aura lieu à une date au mois de mars et une fois qu'il y aura le nombre de véhicules suffisant.

Dimanche 26 mars

Au cours de la réunion l'idée a été soumise d'une sortie « boulinade » du côté de Nyers. Nous vous tiendrons informés si cette sortie se réalise.

Week end du 29 et 30 avril

Le club AVAR propose une sortie « week-end au domaine « Calmel & Joseph » à MONTIRAT dans l'Aude, près de CARCASSONNE. Le samedi 29 un itinéraire nous mènera vers le domaine qui dispose de gîtes et chambres d'hotes. Nous prendrons un repas le soir au domaine après la dégustation des vins du domaine.

Pour ceux qui veulent plus de renseignements vous pouvez visiter le site du [domaine Calmel & Joseph](#)

Voici les chambres disponibles avec le tarif

- 5 chambres Deluxe (lit double + sdb privative) 115€
 - 1 chambre Deluxe (2 lits simples + sdb privative) 115€
 - 2 chambres communicantes (lit double dans chacune mais on doit passer par l'une pour aller dans l'autre et sdb a partager. WC indépendant) 85€
 - Il y a aussi une triple chambre communicante où 3 couples peuvent dormir, avec une sdb à se partager à 90€ (donc 30€/couple)
- ⇒ Le petit déjeuner est à 10 €
- ⇒ Le repas du soir (traiteur gastronomique) est à 40 € vins non compris.
- ⇒ Accès piscine couverte et chauffée 24/24
- ⇒ Dégustation de vin offerte bien sûr.



Pour ceux désirant venir participer à cette sortie, merci de vous inscrire impérativement avant le 18 février 2023 par mail (clubavar66@gmail.com) ou auprès du secrétaire (Yves-Marie BACLE 0613384785) ou du président Paul SALY (0609534926), en précisant le nombre de personnes et le type de chambre voulu. Les premiers inscrits seront les premiers servis.

Pour ceux qui veulent faire la sortie et s'il n'y a plus de places au domaine, il y a possibilité de de chambres d'hôtes dans les environs.

Déjeuner-Galette du 15/01/2023

Le principe de cette sortie avec déjeuner-Galette semble convenir à tous. du club AVAR. Le club réorganisera l'année prochaine cette sortie soit au Mas de Toreilles ou au CPR de CANET.

Si vous avez des idées pour améliorer cette sortie, n'hésitez pas à nous en faire part.



Rétromobile : remerciement aux Ets FERRIER

En ce moment se tient le salon RETROMOBILE à Paris porte de Versailles. Merci à Sébastien FERRIER qui a offert 10 places au club AVAR, ce qui va permettre à des adhérents de visiter le salon.

Du nouveau pour l'attestation FFVE

A quoi sert une attestation FFVE ?

Vous êtes possesseur, ou venez d'acquérir un véhicule âgé d'au moins 30 ans, automobile, moto, camion, cyclomoteur, tracteur agricole, remorque, civils ou militaires, et souhaitez obtenir un certificat d'immatriculation (appelé précédemment carte grise) avec un usage « véhicule de collection » auprès de l'ANTS.

La FFVE est habilitée à vous délivrer une ATTESTATION (pas un certificat d'immatriculation, ex-carte grise de collection), avec un dossier réglementaire vérifié par nos soins.

Votre attestation FFVE sera à présenter au contrôle technique pour les véhicules qui y sont soumis, puis vous permettra de solliciter un certificat d'immatriculation de collection (ex- carte grise de collection) auprès de l'ANTS l'Agence Nationale des Titres Sécurisés sur le site web ANTS ou par le biais de prestataires habilités par l'Etat, comme FFVE Services FFVE Services .



Nouveau : obtenir l'attestation FFVE en ligne

A l'ère du numérique, la FFVE se doit de vous proposer des services en ligne, accessibles depuis votre ordinateur, votre smartphone, ou votre tablette.

Depuis plus d'un an, nous développons un service pour faire vos demandes d'attestations FFVE en ligne. Ce service a été élaboré en tenant compte de tous les cas de figures possibles, et ils sont nombreux, et avec toute la rigueur nécessaire en matière de protection des données personnelles (RGPD).

La dématérialisation a démarré progressivement en novembre dernier. Nous avons ouvert en premier lieu la plateforme aux adhérents professionnels FFVE. Une phase qui nous a permis d'obtenir les premiers retours d'expériences et d'améliorer le système.

Du nouveau pour l'attestation FFVE (suite)

COMMENT FAIRE ?

Rien de plus simple :

- Cliquez sur le lien suivant <https://services.ffve.org/mes-services>
- A la première demande, vous devrez créer votre compte utilisateur (avec votre e-mail et un mot de passe)
- Votre compte vous permettra de :
 - ⇒ Faire une demande d'attestation FFVE
 - ⇒ Suivre vos demandes d'attestations
 - ⇒ De récupérer vos attestations FFVE ainsi que vos factures
- Les justificatifs numérisés peuvent être envoyés sous différents formats (photos, textes, images). Chaque document transmis ne doit pas excéder 4 Méga Octets.
- Le règlement s'effectue par carte bancaire de façon sécurisée